EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION $3-2024\,/\,\mathrm{N}^\circ 8$

SEANCE du 11 AVRIL 2024

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 12

 $VOTES: Contre: 0 \ \ Pour: 12 \ Abstention: 0$

Date de la convocation: 28.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

<u>Présents</u>: ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, LAMBERT Daniel, VIAL Anne- Claire, MANENT Corinne.

<u>Absents excusés</u>: MANENT Corinne donne procuration à ROUZET Christelle LASSAGNE Cécile, REBOUL Gregory

Objet : Travaux de voirie chemin du Cimetière

Lors du Conseil municipal du 05.03.2024, il a été voté un devis de l'entreprise Eiffage pour travaux de réfection de voirie du chemin du cimetière pour un montant de 36 000 €.

Après avoir revu le budget à la baisse, nous avons demandé un nouveau devis pour prévoir 25 000 € TTC pour la réfection du chemin du cimetière par la même société.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité et après en avoir délibéré,

- ACCEPTE le devis de l'entreprise EIFFAGE pour des travaux de voirie Chemin du cimetière d'un montant de 25 000 € TTC.
- DIT que cette dépense est prévue au budget 2024 chapitre 21.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2- 2024/ N°11

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus. Pour extrait conforme A St Gervais sur Roubion, le 15.04.2024

> Le Maire, Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la Publication le 15/04/2024 Et de la réception en Préfecture le 15/04/2024

Le Maire